

**Avis adopté**

Séance plénière du 12 mars 2024

*Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer ?*

**Déclaration du groupe des Associations**

Les travaux récents du CESE montrent son investissement dans les questions concernant les Outre-mer.

Le groupe des associations a unanimement voté en faveur de cet avis et félicite la délégation et les rapporteurs pour celui-ci.

L'urgence à agir face aux défis énergétiques est ancrée dans nos consciences. La transition énergétique est un impératif absolu, face aux changements climatiques qui affectent de manière démultipliée les Outre-mer.

Cette transition est programmée pour une autonomie en 2030, sans doute hors de portée, ce qui est regrettable. Le faible engagement de l'Etat envers ses territoires ultramarins, exposés en première ligne doit être pointé alors même que ces territoires regorgent de ressources exceptionnelles et précieuses qui offrent un espoir.

Toutefois, pour que cette transition soit véritablement efficace et juste, il est impératif de développer des projets territorialisés, élaborés avec tous les acteurs locaux dans le respect des écosystèmes exceptionnels et si fragiles de nos territoires ultramarins. La technologie Sea Water Air Conditioning (S.W.A.C), utilisant l'eau de mer comme moyen de climatisation rappelle la nécessité d'avancer avec précaution pour ne pas porter atteinte à leur biodiversité.

De plus, la transition énergétique ne peut se conjuguer à un productivisme aveugle, ni aux atteintes à l'environnement. Les défis énergétiques auxquels sont confrontés ces territoires ne peuvent être relevés uniquement par le développement des énergies renouvelables. La sobriété énergétique et l'efficacité doivent être au cœur de nos politiques.

Enfin, la préconisation 13 relative à l'attribution de « chèques » dédiés à l'énergie pour les foyers les plus modestes, n'apparaît que comme une rustine dans une logique inacceptable d'assistanat, qu'il n'est pas possible de soutenir.

Les prix de l'énergie, des biens et services explosent quand les revenus du travail sont en faible augmentation et les minima sociaux stagnent. Il faut un retour au droit commun pour tous, en garantissant l'accès minimum vital à ces biens essentiels pour chacun d'entre nous.